

LE COMMERCE INFORMEL EN ALGERIE: QUEL AVENIR?

Zaza EL ANDALOUSSI épouse GADI, Doctorante, HEC
Djamila BARR-BOUYOUCEF, Pr. à HEC

Résumé: Les activités commerciales liées au secteur informel ont pris une ampleur considérable à défaut de planification et de construction d'un marché normalisé. A priori, les ménages profitent de la mise sur le marché non fiscalisée de beaucoup de produits achetés directement du producteur, mais par rapport aux importés, les prix incluent les frais de dédouanement composés de taxes fiscales parafiscales et douanières qui s'accumulent aux coûts d'importation. Ainsi, On estime à 17% la part du secteur informel de l'ensemble des revenus primaires nets des ménages algériens. Soit 600 milliards de dinars globalement. A travers cette étude, nous tenterons d'apporter les éléments de réponse par rapport à l'influence du secteur informel sur le devenir de l'économie algérienne à travers une enquête auprès d'un groupe de commerçants exerçant dans l'informel, afin de situer dans un premier temps les raisons de la prolifération de cette pratique et en second lieu de dégager des suggestions en vue de formaliser ce commerce.

Mots clés: secteur informel, activités commerciales, avenir, Algérie

Introduction:

En incarnant le sous-développement d'une économie d'un pays, réprimé dans ses moindres recoins dans les pays industrialisés mais toléré dans les pays africains en particulier pour avoir «soulagé» le commerce rudimentaire de proximité; le marché informel ou «marché noir» semble contre-productif au développement d'une société. Ses effets pervers sur la croissance se manifestent à travers l'absence de statistiques et de contrôle de la qualité des produits, d'aucune maîtrise de la stabilité des prix, de l'impossibilité de planification, ni de régulation, ni d'exploitation optimale des potentialités existantes. Tout fonctionne dans l'anarchie dont tire profit des intervenants directs ou indirect dans ces marchés.

Certes, l'ouverture du commerce mondial a contribué à la croissance économique et au développement dans le monde, mais n'a pas permis pour autant une bonne croissance de l'emploi tant escompté, lorsqu'on arrive pas à adopter cette mondialisation à défaut de moyens et de mécanismes à mettre en œuvre pour y faire face. Aujourd'hui, les spécialistes s'accordent à dire que

les largesses accordées au secteur informel dans les pays dits «en voie de développement» empêchent justement ces derniers d'accéder aux opportunités offertes par le commerce international réglementé. L'Algérie en est un cas flagrant.

Dans cet article, à défaut de pouvoir faire l'analyse de toutes les facettes du marché informel, nous nous limiterons à trouver des réponses à un enchaînement de questionnements relatifs à l'une des formes du secteur informel les plus répandues dans le monde, à savoir : les activités informelles liées au commerce.

Autrefois appelé le «*trabendo*», terme né en Algérie et qui est tiré de l'espagnol «*contrabando*» signifiant contrebande selon Wikipédia, les commerces transfrontaliers, de rue ou ambulants, prennent de plus en plus d'ampleur dans les différentes régions du monde sous-développé en particulier. Parmi les 162 pays étudiés par Schneider et al. (2010) sur la période 1999-2007, 107 ont une économie informelle rapportée au PIB supérieure ou égale à 30%, dont 18 ont une part supérieure à 50%.

En effet, ces économies (nationales) informelles reposent en partie sur les produits d'importation formelle et informelle transfrontalière ou d'extension géographique plus large, associée à des flux financiers non déclarés aux administrations de contrôle.

Cette situation nous interpelle d'elle-même de par sa résistance face à l'encadrement du commerce mondial par des réglementations de plus en plus rigoureuses qui excluent les économies non réglementées comme la nôtre. En termes clairs, quel est le devenir pour ce commerce informel ?

Cette préoccupation, nous semble-t-elle très pertinente, pose à son tour la question du comment estimer pour appréhender le futur de ce phénomène. Lequel phénomène impose pour le comprendre, la connaissance de l'historique de son évolution dans le temps.

Ainsi après avoir défini ce qu'est le secteur informel, les causes de son évolution, il y a lieu de situer son état des lieux pour évaluer son ampleur en Algérie. Cette démarche nous a conduit vers une enquête que nous avons menée auprès d'un échantillon de jeunes algériens exerçant dans les secteurs d'activités souvent qualifiées d'illégales.

I. PANORAMA DE L'ECONOMIE INFORMELLE:

Il est toujours important de s'assurer de la compréhension des concepts que l'on utilise afin de mieux orienter la réflexion pour pouvoir ensuite traiter la sensibilité et la complexité de cette thématique.

1. Qu'est-ce que le secteur informel (l'économie informelle):

La notion de secteur informel est apparue vers le début des années 70 en Afrique, ensuite en Amérique latine. Et depuis, elle a occupé autant le champ de l'économie de développement que celui du vocabulaire médiatique. Mais elle n'est qu'une dimension (certes dominante) d'un débat sur les formes de mise au travail dans les économies en développement (*Jacques Charme, 2014*). Il faut signaler aussi que, le concept de secteur informel revêt un contenu différent selon les régions du monde. En Amérique latine il désigne des entreprises qui fonctionnent à la limite de la légalité dans le but d'échapper aux impôts et à la réglementation (*De Soto 1989*). En Afrique, le secteur informel désigne plutôt de micro unités de production, des entreprises individuelles ayant un faible niveau d'organisation (*AFRISTAT, 1999; Henley et al, 2006; Hussmans et al, 1990*). Quand bien même elles ont peu de relations avec l'administration, il ne s'agit pas nécessairement d'une volonté délibérée de fonctionner en marge de la réglementation.

Le secteur informel est donc une réalité socioéconomique difficile à définir. Face à la complexité de ce phénomène, chaque auteur ou institution a tenté de donner sa définition. Nous avons retenu dans ce travail une définition qui actuellement fait plus au moins l'unanimité et à laquelle la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) souscrit, et qui définit le secteur informel comme étant «un ensemble de petites activités génératrices de revenus qui ne sont pas enregistrées selon la loi, ne respectent pas les normes légales de qualité, salaire minimum et sécurité et qui souvent ne paient pas d'impôts» (*Bureau International du Travail, BIT, rapport 1993*).

Cette définition nous semble être la plus pertinente étant donné la problématique de notre travail de recherche. Cette définition nous amène également à considérer l'existence d'activités informelles comme une forme de défaillance de l'Etat; en effet, la plupart des Etats ont les capacités de promulguer des règles et d'établir des mécanismes de contrôle du bon respect de ces dernières, et sont relativement bien «dotés» de ce point de vue. En revanche, ils n'ont pas les capacités ou la volonté de faire respecter ces règles en appliquant correctement les mécanismes de contrôle, ce qui conduit à l'émergence de l'informel. Ainsi, l'Etat peut être défaillant à:

- Prélever les impôts et taxes prévus par la loi nécessaires à son bon fonctionnement;
- Faire respecter les normes en vigueur (droits de propriété, conditions de travail, état sanitaire, qualité des produits, etc.);
- Fournir les services dont il a la charge (infrastructures, sécurité, etc.).

Ces trois types de défaillance de l'Etat sont autant de critères de définition d'une activité informelle; il est en particulier assez courant de «séparer les activités formelles des informelles sur le seul critère du paiement des impôts et taxes et, par extension, sur l'enregistrement auprès de l'administration (fiscale notamment). Toutefois, il n'est pas rare de voir des firmes en règle fiscalement mais échappant aux règles du marché du travail lorsque ces dernières sont très contraignantes (cas de nombreux pays en transition), on parle ici du semi-informel (*PASP, BENIN, 2008*). Il convient de retenir de cette définition que la défaillance de l'Etat en termes de fourniture des services publics est un des éléments de l'informalité; en d'autres termes, un effort de formalisation des entreprises informelles passe, outre la mise en règle des obligations fiscales, par la fourniture de services publics à des firmes (notamment les PME) qui n'y avaient pas accès jusque-là

2. L'évaluation quantitative du secteur informel:

La question de la mesure du secteur informel se heurte à deux difficultés majeures: Le problème de l'impossible dichotomie entre secteur informel et formel (*LAUTIER, 1994*) Le recueil des données (*CHARMES, 1999*).

Néanmoins trois indicateurs sont usuellement retenus pour évaluer quantitativement le secteur informel : les revenus qu'il génère, sa part dans l'emploi total et sa contribution au PIB. Cependant, les activités du secteur informel échappant aux instruments de mesure conventionnels, les ratios comptables ne sont plus opérationnels car les données de ce secteur sont souvent insaisissables (*Said Chakour, Cecile Perret, 2014*).

3. Les raisons de développement de l'économie informelle:

Comme nous l'avons précédemment signalé, l'ampleur, la nature et la composition du secteur informel varient selon les régions, les sous-régions et les pays en fonction de leur développement et de leur structure économique. Malgré les particularités propres à chaque pays, on peut opposer la situation des pays en développement et celle des pays développés, dans chacun de ces deux groupes, le secteur informel peut être caractérisé par les raisons de son existence, l'environnement dans lequel il fonctionne et la nature des activités exercées.

a. Dans les pays en développement: Plusieurs facteurs ont pu être avancés, les causes du développement de l'économie non officielle sont d'ailleurs controversées et vraisemblablement différentes selon les pays et les cultures (*E. ARCHAMBAULT, 1984*).

On peut cependant retenir deux approches; la première selon HENNI (*A. Henni, 1991*), renvoie à l'intervention de l'Etat: en effet les économies des pays sous-développés se caractérisent presque toutes, par une forte intervention de l'Etat, seul agent capable de centraliser d'importantes ressources et d'impulser la naissance d'une grande industrie. L'informel naît, donc, de l'inadéquation entre les stratégies centrales globales et les stratégies des acteurs sociaux cherchant à maximiser à court terme leurs avantages par une circulation différente des marchandises et de la monnaie.

La deuxième, renvoie à l'incapacité de l'Etat à répondre aux besoins fondamentaux de la population. Dans cette vision *ARCHAMBAULT* retient trois facteurs du développement de l'économie informelle:

- Le premier se réfère au marché du travail et à l'importance du chômage urbain ;
- Le second facteur, est la pénurie de biens de consommation, importés ou produits à la demande des catégories de population les plus pauvres ;
- Le troisième, explique que la croissance du secteur non officiel est à l'origine du développement du secteur officiel, c'est le cas en Algérie depuis 1994.

Le cas de l'Algérie

L'économie souterraine ou le marché informel reste un phénomène qui menace la stabilité de l'économie algérienne. Selon les experts, la part du secteur informel est évaluée à environ 600 milliards de dinars, soit 17% de l'ensemble des revenus primaires nets des ménages algériens. Les statistiques du ministère du commerce démontrent par exemple, que plus de 60% du

L'évolution de cette économie informelle en Algérie peut s'expliquer à travers deux périodes ; la première période allant de l'indépendance à 1986 (phase de la chute du cours des hydrocarbures), durant laquelle l'Etat fixait les prix, les salaires, le taux d'intérêt, le taux de change d'une manière administrative. Pour preuve on distribuait des bénéfices même aux unités déficitaires et on avait un quasi-monopole sur toutes les activités. Ce qui caractérise cette période est la gestion administrative centralisée qui avait consacré le système de l'État-providence prônant le plein emploi par le moyen de sureffectifs dans les entreprises publiques et les administrations pour acheter la paix sociale.

6 Le marché informel gangrène l'économie algérienne, Journal la Tribune, publié le 19-08-2012

La seconde période s'étalant des années 1990 à nos jours avec quelques particularités entre 2003/2016. Cette phase est marquée par le point culminant de 1994 date de l'ajustement structurel et de la transition vers une économie mixte, caractérisée par une libération des prix et la levée du monopole de l'Etat et sur le commerce extérieur expliquant d'ailleurs les difficultés de la régulation politique, sociale et économique. Faute d'institutions solides s'adaptant à la nouvelle situation, on assiste à une multiplication des petites activités informelles se concentrant surtout dans le petit commerce et les services, comme mode de survie dans un marché de l'emploi en crise. A cet aspect, se sont greffés la fraude fiscale, la corruption et les détournements des fonds publics.

Entre 2003 et 2014, l'augmentation du prix des hydrocarbures a permis des subventions généralisées et des assainissements des entreprises publiques pour calmer le front social. Contrairement à la période allant de 2014 à 2016, caractérisée par l'effondrement du prix du pétrole, et afin de minimiser l'impact de cette chute sur ses recettes, l'Etat a décidé de geler des projets d'infrastructures «non-prioritaires», et prévoir également une réduction des dépenses budgétaires.

Par ailleurs, le gouvernement a mis en place une amnistie fiscale pour le secteur informel qui vise à attirer de l'argent frais en banque, pour dégager de nouvelles capacités de financement. L'on a également mis en place un programme de durcissement des importations. Néanmoins, ces ajustements structurels ont donné lieu à de nouvelles pratiques informelles.

b. Dans les pays développés ou industrialisés

L'économie informelle dans ces pays, se présente avant tout comme un moyen d'échapper à l'impôt direct et indirect et aux charges sociales, elle apparaît comme des avatars de la crise de l'état providence (*E. Archambault, 1984*). Mais le désir d'évasion fiscale ou sociale n'explique pas à lui seul l'économie informelle; si c'était le cas, ce seraient les pays où la pression fiscale et parafiscale est la plus forte. Au titre de la crise, et donc de l'existence du chômage, seront avancés les arguments suivants: l'extension du travail au noir, et du travail domestique comme moyen de sortir du chômage. Au titre de l'état providence, on retrouve les deux éléments précédents: le travail en noir comme réponse des employeurs aux coûts sociaux de l'emploi jugés excessifs, le travail domestique comme conséquence de transferts qui inciteraient à l'inactivité.

4. Tendances récentes: la croissance du secteur informel:

1.1.1. Sur le plan mondial, le secteur informel était en déclin:

jusqu'au début des années 1980, autant dans les pays dits en développement que dans les pays industrialisés. La tendance s'inverse soudainement à partir des années 1980: le secteur informel devient dominant dans la plupart des pays en développement et devient important dans les pays industrialisés (Dan Gallin, 1999) jusqu'à atteindre dans les années 2000 entre 10 et 20 % de leur PIB (Produit Intérieur Brut) selon les statistiques de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).

L'économie informelle est aujourd'hui une réalité massive à l'échelle mondiale. Malgré les difficultés à la mesurer à cause de l'absence de données fiables dans beaucoup de pays, quelques organisations se sont efforcées à faire des estimations approximatives. On estime actuellement qu'un quart de la population mondiale économiquement active en dehors de l'agriculture, soit 500 millions de personnes (*Gualuon Eta Eymar et al.*), dépendent pour leur survie du secteur informel.

Une étude conjointe réalisée par l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'OMC en 2009⁷ fait ressortir que le taux de l'informel varie considérablement d'un pays à l'autre, oscillant entre 30% dans divers pays d'Amérique latine et plus de 80% dans certains pays d'Afrique subsaharienne ou d'Asie du Sud-est.

Dans la plupart des pays qui ont fait objet de l'étude, le secteur informel demeure élevé et a même augmenté dans certains pays, notamment en Afrique et en Asie. Néanmoins, les caractéristiques et l'importance économique et sociale de ce secteur en Afrique lui confèrent un caractère singulier.

Au Maghreb, le commerce informel est fortement présent notamment dans les grandes villes marocaines, algériennes ou tunisiennes. S'il est officiellement interdit et réprimé par de fortes amendes (ce n'est pas le cas en Algérie, la répression se limite des fois à de taxations forfaitaires), l'informel fait vivre des millions de familles.

Selon une étude du Centre marocain de conjoncture (CMC), le secteur informel a réalisé un chiffre d'affaires de 28 milliards d'euros en 2007, et génère une valeur ajoutée de 11 milliards d'euros. Entre 1999-2007,

⁷ Travail (le magazine de l'OIT), Une étude conjointe de l'OIT et de l'OMC sur le commerce et l'emploi informel, N°67 décembre 2009.

il a assuré 37% de l'emploi non agricole et a contribué à 14% au PIB, indique le CMC.⁸

Le centre estime que son taux de croissance annuel est de 6,5% et qu'il croit à un rythme sensiblement plus accéléré que celui de la croissance de l'économie marocaine. En outre, le nombre d'emplois générés par l'économie informelle est estimé à plus de 2 millions en 2007. Ces emplois sont répertoriés à plus de 50% dans les activités du commerce sous ses différentes formes⁹.

En Tunisie, le secteur informel est très présent dans le commerce qui touche aussi la vente illicite des produits d'hydrocarbures. Les opérations de contrôle effectuées en 2010 ont permis d'enregistrer 120.000 infractions économiques, de confisquer 7 millions d'unités et de lever 900 tonnes d'hydrocarbures, indique une source officielle¹⁰.

En Algérie, le poids de l'économie informelle est important. En matière d'emploi, la part qui revient à l'économie informelle, d'après le bilan du Conseil national économique et social (*CNES*) établi pour l'année 2004, était de 17% de l'emploi total, soit quelque 1 300 000 personnes. Sur ce chiffre, 35% reviennent à l'activité commerciale non déclarée et le taux de la population exerçant dans le secteur informel s'accroît annuellement d'environ 8%, selon la même source, ce qui nous donnerait en 2009 plus de 25% de la population active avec une contribution dans la formation du PIB (produit intérieur brut) hors hydrocarbures de 20 à 25%. L'Office national des statistiques (*ONS*) a par ailleurs mis en relief le 20 juillet 2010 (après une enquête du second semestre 2009) que la moitié de la population occupée n'était pas affiliée à la sécurité sociale au 4e trimestre de l'année écoulée, soit un taux de 50,4% de l'ensemble des travailleurs occupés. Et que 69,1% des salariés non-permanents et 80,1% des travailleurs indépendants n'étaient pas affiliés à la sécurité sociale durant la même période. Plus précisément, sur les 9.472.000 travailleurs occupés recensés, 4.778.000 personnes ne sont pas affiliées au régime de la sécurité sociale, soit un occupé sur deux. La proportion des occupés du monde rural qui ne sont pas affiliés à la sécurité sociale représentante 60,1%, tandis qu'elle est de 46,3% dans le monde urbain. Concernant justement l'évasion fiscale due à la sphère informelle il y a plusieurs estimations contradictoires. Pour l'Union Générale des Commerçants et Artisans Algériens (*UGCAA*), dans une déclaration du 19 mai 2009 reproduite par l'agence officielle APS, le manque à gagner induit

8 Ibid

9 Idem

10 Tunisie. Le marché parallèle s'invite à la Chambre des conseillers, Journal Kapitalis, publié le: 15-12-2010.

par l'évasion fiscale dans les transactions commerciales en Algérie dépasse 200 milliards de dinars annuellement, soit au cours actuel 2,6 milliards de dollars différence de taille, tout en précisant que 80% des transactions commerciales se font sans aucune facturation, alors que 70 à 80% des transactions utilisent le «cash», comme moyen de paiement. Et que près de 900 000 sur les 1,2 million de commerçants inscrits au Centre National du Registre du Commerce (CNRC) ne payent pas leurs cotisations à la Caisse Nationale de Sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) et que l'approvisionnement des 2/3 de la population provient du secteur informel.

A travers l'ensemble du territoire national, toujours selon cette institution, il y a environ 1,25 million de commerçants qui exercent dans la sphère légale et le nombre est dépassé par celui de ceux qui travaillent dans la sphère informelle est estimé de près 1.5 million, , plus de 50% du marché algérien est occupé par le secteur informel et plus de la moitié du chiffre d'affaires des activités commerciales échappe au Trésor public, contrôlant environ 40% de la masse monétaire en circulation hors banques (avec une intermédiation financière informelle limitant la politique monétaire globale de l'Etat)¹¹.

Notons que le secteur informel présente une gamme variée d'activités, ce qui fait qu'il est difficile de bien en définir les contours. Ces activités touchent tous les secteurs économiques et l'activité informelle qui touche au commerce est devenu incontournable dans le monde entier du fait de l'importance aussi bien des individus qu'elle implique que des activités qu'elle brasse. Une analyse plus précise s'avère nécessaire du fait que ce dernier type constitue notre objet de recherche.

B. Aperçu sur le commerce informel en Algérie:

1. Le commerce informel dans le contexte algérien:

Faut-il préciser que ces activités dites de «*trabendo*» ne concernent pas seulement les biens qui passent frauduleusement les frontières, dans un sens ou dans l'autre. Le «*trabendo*» englobe aujourd'hui toutes les activités spéculatives et frauduleuses effectuées en violation des lois et qui rapportent de l'argent de façon spéculative et malhonnête comme par exemple le commerce de rue, l'échange informel de devises etc. Ce commerce est considéré comme informel car il est exercé sans déclaration, sans tenue de comptabilité ou sans paiement d'impôts, (le même principe pour les autres activités informelles). Ce sont des activités d'utilité économique et sociale

¹¹ Les dernières mesures du gouvernement algérien face à l'inflation, la corruption et à la dominance de la sphère informelle seront-elles efficaces sans vision stratégique?, Journal Le Maghreb, publié le: 10 -01-2011.

qui se développent en dehors des structures institutionnelles classiques que sont les entreprises ou les administrations par exemple, et à l'écart des règles de l'échange monétaire.

Une autre forme de «*trabendo*» basée sur le contrat oral et l'interconnaissance des réseaux relationnels n'est pas à négliger. Les associés ne le sont quasiment jamais devant un notaire ou sous la forme d'une société. Ce commerce se fait sur le partage d'un certain nombre de valeurs et de pratiques marchandes. Par exemple, la négociation des prix est permanente. Mais ce ne sont pas des mondes fermés : pour intégrer ces réseaux, il faut que la personne soit adoubée et surtout, avoir fait ses preuves. Si cette personne manque de parole, elle sera exclu du circuit commercial: plus personne ne lui fera confiance et elle ne trouvera plus jamais de client.

2. Le poids du commerce informel sur l'économie algérienne:

, avait envahi l'ensemble de l'économie nationale durant les années 1990 ; au début de son apparition, il servait de refuge pour une fraction de la population active à la recherche d'un revenu de subsistance. Cependant, l'ouverture du marché extérieur a transformé l'activité informelle, phénomène marginal pouvant être toléré, en un phénomène de société dont la part dans le PIB serait actuellement estimée à plus de 35%¹².

Les secteurs les plus frappés sont la distribution des produits agroalimentaires, le textile et la confection, les fruits et légumes, l'électroménager etc. Malgré que la difficulté des données recoupées font état d'une alarmante situation: Près de 200.000 commerçants sur 826.470 recensés n'activent pas conformément à la loi et plus de 50% des commerçants ne s'acquittent pas de leurs cotisations sociales. De plus, les marchés illégaux au sein desquels exercent 100.000 personnes, fonctionnent «au su et au vu» des autorités et des citoyens. Les estimations de l'UGCAA (Union Générale des Commerçants et Artisans Algériens) donnent 850.000 commerçants qui exercent dans l'informel, situent le champ de l'informel dans 1500 marchés hebdomadaires, 28 marchés de semoule, et annoncent 100.000 revendeurs de tabacs.¹³

Par ailleurs, selon le ministère de Commerce, il existe 765 sites de commerces informels, qui ont été recensés à travers le territoire national par une commission interministérielle (Commerce et Intérieur). Selon cette même source pas moins de 1,5 million de commerçants sont inscrits au

12 Selon les estimations du Conseil national économique et social pour l'année 2011.

13 Rapport du Conseil National Economique et Social sur: «Le secteur informel : illusions et réalités», 24ème Session Plénière.

Centre national du registre du commerce en 2011 dont 91% sont des personnes physiques tandis que l'Office national des statistiques fait état de l'existence de 4,3% de commerçants, soit un ratio de un commerçant pour 23 habitants. La seule wilaya d'Alger compte 13% du nombre global inscrit au registre du commerce.¹⁴

Sur le plan financier, et selon une étude du Forum des chefs d'entreprises (FCE) (*BOUKHDOUNI OUAHIBA, 2014*), les revenus annuels du secteur informel avoisinent les 6 milliards d'euros (600 milliards de dinars), soit 17% de l'ensemble des revenus primaires nets des ménages algériens pour l'année 2009. Les pertes du Trésor public dues à cette activité viennent s'ajouter, selon le FCE, à celles des organismes publics tels que la CNAS (sécurité sociale) qui voit s'évaporer 1,2 milliards d'euros de prélèvements. *«Ces estimations ne tiennent pas compte des pertes fiscales liées à la fraude sur les importations qui pourraient atteindre des montants considérables en droits de douanes, TVA, IRG et IBS»*, affirme l'étude. Le déclin de la production industrielle est dû, selon l'étude, en grande partie à la concurrence déloyale. *«Il traduit la part accaparée par les importations dans l'offre et celle prise par le marché informel dans la satisfaction de la demande»*, souligne le FCE. Les importations n'ont pas cessé d'augmenter depuis 2000 avec un rythme annuel moyen de 15%. *«La hausse des importations en provenance de pays émergents à partir desquels il est plus facile d'organiser la fraude est un indice révélateur»*, note l'étude du FCE. Selon la même source, le secteur informel emploie 1,78 millions de personnes, soit 22% de l'ensemble de la population active. *«En tenant compte de l'emploi informel dans le secteur formel et de l'emploi occasionnel de personnes qui déclarent travailler de temps à autres, l'emploi informel serait en réalité de 32% de l'emploi total. Le secteur informel devient de plus en plus attractif et son poids est donc logiquement en augmentation. Comme il concurrence le secteur officiel de façon déloyale, le secteur officiel s'affaiblit de plus en plus, l'offre officielle diminue, et le secteur informel devient d'autant plus attractif.*

Derrière ce constat préoccupant, la défaillance institutionnelle a occasionné la prolifération de l'informel. Le manque d'encadrement dédié au contrôle, la corruption et la charge fiscale constituent les éléments encourageant cette prolifération. De plus la bancarisation insignifiante des transactions économiques, la carence des réglementations de mise en marché des produits; l'attribution du soutien de l'Etat sans suivi et évaluation, notamment en agriculture, l'absence de réformes fiscales ainsi que d'organisations professionnelles autour des produits...etc, viennent

14 Commerce informel: prise en charge progressive pour un phénomène complexe, La tribune, publié 11-12-2010

s'accumuler à leur tour à un système de distribution archaïque où tout est permis par un caractère informel d'une dynamique ho . Nous pouvons en déduire que cela devient encore plus inquiétant.

Afin de déceler les raisons qui motivent les algériens à se jeter dans ce commerce informel, nous avons mener une enquête auprès d'un échantillon de jeunes «trabendistes» dans un des marchés informels les plus populaires d'Alger en l'occurrence celui de «Bach Djerrah».

3. La réalité du commerce informel en Algérie:

Le marché informel de «Bach Djerrah» dont l'existence remonte déjà à plus d'une vingtaine d'années, est noyé dans l'illégalité et l'anarchie les plus totales. En effet, des centaines de produits sont proposés aux milliers de personnes qui le fréquentent quotidiennement, allant des fruits et légumes, divers produits alimentaires, l'habillement, les produits cosmétiques en passant par l'électroménager, les ustensiles de cuisine, droguerie et friperie jusqu'au commerce des volailles, ainsi que d'autres produits qui sont vendus occasionnellement. Et en absence d'une autorité régulatrice, ce marché informel connaît une extension permanente et de nouveaux arrivants en profitent.

L'enquête que nous avons menée révèle que ces nouveaux arrivants représentent une frange de la population jeune en quête d'une ressource financière pour survenir à leurs besoins vitaux. Le constat va en se dégradant d'avantage puisque de plus en plus ce marché enregistre l'arrivée de commerçants exerçant jusque-là dans la légalité, excédés par cette concurrence déloyale des pratiques informelles. Les impôts, la cherté du loyer des locaux commerciaux et les autres frais inhérents à leurs activités commerciales sont les arguments évoqués par ces derniers, quant à cette pratique.

Notons que cette concurrence déloyale met en péril les commerces qui résistent encore à cette attraction d'autant plus que leur situation est de plus en préjudiciable au regard de la réorientation naturelle du consommateur vers l'offre du prix la plus séduisante. La diversité des produits étalés sur ces marchés est un autre avantage qui permet un choix diversifié et des prix parfois négociables. Ce dernier (marché informel) faut-il le reconnaître, autorise le bonheur des petites et moyennes bourses qui y trouvent leurs comptes dans des prix abordables. Concernant les raisons de la pratique du commerce informel, la majorité des trabendistes interrogés, avancent les arguments de la pauvreté et du chômage. Mais, en réalité nous nous sommes vite rendu compte que c'est beaucoup plus en raison de la rentabilité de leurs activités illégales.

L'ampleur prise par le commerce informel porte préjudice au trésor public et menace l'économie de l'Algérie.

4. lutte contre le commerce informel en Algérie:

La lutte contre le marché informel s'avère donc, aujourd'hui une obligation nationale, compte tenu de l'impact négatif sur l'économie.

A priori, d'une part, il y a lieu d'engager des mesures de réductions des charges fiscales en faveur des commerçants exerçant dans la légalité pourraient inciter ces derniers à continuer à exercer leurs activités légalement d'une part et inciter ceux exerçant dans l'informel à régulariser leurs activités en se faisant délivrer un registre du commerce. D'autre part, prendre des mesures dissuasives qui pourront permettre de mettre fin aux activités des commerçants informels qui se montreraient récalcitrants à se conformer aux lois du commerce légal. Toutefois, nous estimons avec prudence la faisabilité d'une telle démarche que nous reconnaissons, simpliste, pour traiter une situation très complexe. Il y a donc lieu d'aller au-delà de couple incitation-répression pour dégager un cadre d'intervention progressif où les mesures invitatoires l'emporteront largement sur une expédition punitive, dont les résultats ne manqueront pas de fragilité. La construction progressive d'un marché normalisé par secteurs d'activité ou par filières, est une piste probablement durable, d'autant plus que la production nationale doit être réorganisée obligatoirement pour lui permettre d'investir les marchés extérieurs dans le cadre de la diversification qui s'impose au pays. C'est donc à l'amont du marché qu'il faut engager les mécanismes légaux qui feront le marché.

Aussi, il est toujours bon de s'appuyer sur des statistiques fiables pour évaluer les transactions commerciales sans facturation qui auraient atteint 155,7 milliards de dinars ces trois dernières années, dont 46 milliards de dinars pour la seule année 2011. Cet énorme chiffre ne représente, malheureusement, que 20% du poids réel du phénomène.¹⁵ Ce qui dénote l'envergure que prend ce phénomène et qui gangrène l'économie algérienne.

A cet égard, des mesures ont été proposées et prises par les autorités algériennes afin de faire face à ce commerce informel, lors d'un colloque international sur l'économie informelle qui a été organisé en mars 2012. Ce colloque avait comme thème «Les pistes d'une transition vers la formalisation» et il avait pour objectif d'étudier les voies efficaces initiées par d'autres dans leur lutte contre l'économie informelle et d'examiner les mécanismes permettant la formalisation des intervenants de cette économie

¹⁵ Colloque international sur l'économie informelle sous le thème «Les pistes d'une transition vers la formalisation», 2012, Algérie

illégal. Plusieurs experts y ont participé et chacun a proposé un chapelet de mesures à minima pour freiner la propagation de ce phénomène. Ces mesures peuvent être résumées dans les points suivants:

- La dynamisation de l'outil national de production;
- La stimulation des investissements productifs et la promotion de l'emploi afin de lutter contre les différentes formes de fraude et d'atteinte à l'économie nationale;
- La relance de l'appareil de production national, et l'allègement des procédures administratives pour la création d'entreprises ;
- La facilitation des crédits bancaires pour financer les projets des jeunes promoteurs et d'établir des passerelles entre l'enseignement supérieur et le marché du travail.

L'expert péruvien *Hernando De Soto*, de son côté, recommande que la lutte contre l'économie informelle doit passer par la formalisation de l'informel, une action qui requiert une bonne connaissance du phénomène et l'instauration par les politiciens de règles accessibles à tous. Pour lui, il est impératif de commencer par identifier le phénomène et connaître son ampleur avant de s'intéresser, ensuite, aux facteurs concourant à son émergence.

En Algérie et dans l'optique d'une lutte contre le commerce informel, les pouvoirs publics ont mobilisé des moyens financiers pour la réalisation et l'aménagement de marchés de proximité, adopté, un plan complémentaire de réalisation de marchés couverts et a décidé d'exonérer, à titre transitoire, des commerçants nouvellement installés dans les sites aménagés par les collectivités. L'autre solution au fléau du commerce l'informel, résiderait en la facilitation des démarches d'obtention d'un registre de commerce au profit des petits commençants. L'introduction de dispositions spécifiques pour ces derniers pourrait favoriser leur intégration dans le circuit officiel.

Conclusion:

La lutte contre le phénomène du commerce informel, s'avère une obligation nationale, qui ne trouvera pas des solutions seulement à partir des mesures économiques qui seraient prises mais d'une volonté politique claire, pour en finir. Néanmoins il faut signaler qu'il n'y a pas de modèle qui soit un antidote de l'informel puisqu'il prolifère dans tous les pays, sous des formes adaptées aux contextes locaux.

Pour le cas de l'Algérie nous estimons qu'il ne serait pas rationnel de s'attaquer de façon directe à l'informel; mais il faudra agir à travers une démarche séquencée: en premier lieu, procéder au cantonnement du

phénomène par le recensement et la sensibilisation des acteurs ; puis instaurer une démarche de conversion de l’informel au formel par des mesures facilitatrices d’intégration (réduction des charges fiscales, facilitation d’obtention d’un registre de commerce...) et des mesures dissuasives pour mettre fin aux commerçants qui se montreraient récalcitrants à se conformer aux lois du commerce légal, et enfin, interconnecter l’arsenal fiscal et bancaire et institutionnel pour éviter une reprise à l’avenir. Comme nous estimons qu’il y a donc lieu d’aller au-delà de couple incitation-répression pour dégager un cadre d’intervention progressif où les mesures invitatoires l’emporteront largement sur une expédition punitive, dont les résultats ne manqueront pas de fragilité.

En effet La construction progressive d’un marché normalisé par secteurs d’activité ou par filières, est une piste probablement durable, d’autant plus que la production nationale doit être réorganisée obligatoirement pour lui permettre d’investir les marchés extérieurs dans le cadre de la diversification qui s’impose au pays. C’est donc à l’amont du marché qu’il faut engager les mécanismes légaux qui feront le marché.

Bibliographie

- AFRISTAT, «*concept et indicateurs du marché de travail et secteur informel*», Série Méthodes, n°2, Bamako, Décembre 1999.
- BIT, *Emploi et protection sociale dans le secteur informel. Activités de l’OIT concernant le secteur informel urbain: évaluation thématique.* Rapport de la Commission de l’emploi et de la politique sociale à la 277^e session du Conseil d’administration du Bureau International du Travail, Genève, mars 2000.
- BOUKHDOUNI OUAHIBA Université de Blida- Algérie, «*La Nouvelle stratégie industrielle (NSI) en Algérie: réalités et perspectives*», In Revue Recherches économiques et managériales – N°16 décembre 2014.
- CNES, «*Le secteur informel: illusions et réalité*», Conseil National Economique et Social, Commission Relation du Travail, Alger, 2004.
- Colloque international sur l’économie informelle sous le thème «Les pistes d’une transition vers la formalisation», 2012, Algérie
- Commerce informel: Prise en charge progressive d’un phénomène complexe, Journal EL MOUDJAHID, publié le: 06-02-2011 (www.elmoudjahid.com).
- Commerce informel: prise en charge progressive pour un phénomène (www.latribunedz.com)
- De Soto, «*L’autre sentier. La révolution informelle dans le tiers monde*». Ed.la découverte. Paris, 1994, p 245.

- Gantier J.F, «*l'informel est une forme de fraude fiscale ? Une analyse micro-économique de la fraude fiscale des micro-entreprises, Madagascart*», Document de travail, DIAL, 2000-07.
- Henley A., Reza Arabsheibani G., Cameiro F.G., “*on feeling and measuring the informal sector*”, Word Bank Policy Research Working Paper 3866. Washington D.C, 2000.
- Henni, «Essai sur l'économie parallèle: cas de l'Algérie», ENAG, Alger, 1991, pp 145-152.
- Hussmans R., Mehran F., Verna V. “*surveys of economically active population employment, unemployment and underemployment*”, an ILO manual of concepts and methods ILO, Geneva, 1990.

Jacques Charmes, Les origines du concept de secteur informel et la récente définition de l'emploi informel, IRD, 2014, Paris (consulté en ligne <https://www.researchgate.net/publication/255633920>)

- LAUTIER B. (1994), L'économie informelle dans le tiers monde, La découverte, Paris.
- Le Global Labour Institute, communication de Dan Gualin à la Sixième Université d'été de l'Association Club Mohamed Ali de la Culture Ouvrière (ACMACO), tenue à Gammarth (Tunisie) du 23 au 25 juillet 1999 (consulté en ligne sur [http://www.etf.europa.eu/eventsmgmt.nsf/\(getAttachment\)/41951E2E8036814FC12572F9004C9EC1/\\$File/social+rights+and+informal+sector.pdf](http://www.etf.europa.eu/eventsmgmt.nsf/(getAttachment)/41951E2E8036814FC12572F9004C9EC1/$File/social+rights+and+informal+sector.pdf))
- Les dernières mesures du gouvernement algérien face à l'inflation, la corruption et à la dominance de la sphère informelle seront-elles efficaces sans vision stratégique?, Journal Le Maghreb, publié le : 10 -01-2011 (www.lemaghrebdz.com).
- Rapport du Conseil National Economique et Social, «*Le secteur informel : illusions et réalités*», 24^{ème} Session Plénière.
- Tunisie: Le marché parallèle s'invite à la Chambre des conseillers, Journal Kapitalis, publié le: 15-12-2010 (www.kapitalis.com)
- Travail (le magazine de l'OIT), Une étude conjointe de l'OIT et de l'OMC, «*le commerce et l'emploi informel*», N°67 décembre 2009.